



**GRAND
BELFORT**

Le Vice-Président

Direction Prévention & Valorisation des Déchets

Affaire suivie par : Luc LOHMANN

Courriel : llohmann@grandbelfort.fr

N/Réf. : GBCA-DPVD/JB/LL-C-2024 10 24

Belfort, le 24 octobre 2024

RECUE
- 24 OCT. 2024
Mairie PETIT CROIX

Monsieur Alain FIORI
Maire
Mairie de Petit-Croix
20, Grande Rue
90130 PETIT-CROIX

Objet : Changement des fréquences de collecte des déchets ménagers

Monsieur le Maire,

Nous abordons aujourd'hui une nouvelle étape dans le déploiement de la feuille de route « déchets » programmée de longue date : celle de la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles (bacs bruns) et l'augmentation de celle des recyclables (bacs jaunes).

Cette inversion de fréquence est mise en œuvre car les conditions sont désormais réunies avec le déploiement de la collecte des déchets alimentaires (biodéchets) depuis le début de l'année, un geste qui est désormais connu, et c'est aussi un changement fortement attendu par les usagers. Cette étape majeure et importante de la politique de gestion des déchets incitera notamment les usagers à mieux trier : ce sera d'ailleurs un levier fort pour réduire le volume des bacs bruns dont 75% pourrait être mieux valorisé par un geste de tri individuel plus rigoureux.

Très concrètement, dès le début de l'année 2025 les ordures ménagères résiduelles (bacs bruns) seront collectées une fois toutes les deux semaines et les recyclables (bacs jaunes) toutes les semaines. La date précise vous sera précisée prochainement. De nouveaux calendriers de collecte seront édités et il pourra y avoir des changements de jour de collecte dans certains cas lorsque les contraintes techniques l'imposeront.

Comme tout changement, celui-ci nécessitera votre appui et votre soutien et je sais pouvoir compter sur vous, vos élus et vos services pour accompagner les usagers. Les services du Grand Belfort seront actifs sur le terrain pour informer et sensibiliser et se tiennent également à votre écoute pour la résolution de toutes les éventuelles difficultés, en amont ou après la mise en place de cette évolution.

Pour faciliter cette transition, je vous rappelle que la présence des écopoints (points d'apport volontaire) dans vos communes est également une solution pour tous les usagers qui auraient des difficultés temporaires de volume, et que le changement de bacs est toujours gratuit sur simple demande sur le site internet du Grand Belfort.

Je vous remercie pour votre appui et votre engagement et compte sur chacun d'entre vous pour mener à bien cette étape importante dans le déploiement de notre feuille de route pour le développement durable et la gestion des déchets

Je reste à votre entière disposition et je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Jacques BONIN

Vice-Président chargé de la politique
de gestion des déchets

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Bonin', with a large stylized 'B' at the top and a horizontal line at the bottom.